

# IRIS

INSTITUTIONAL RESEARCH INFORMATION SYSTEM  
ARCHIVIO ISTITUZIONALE DEI PRODOTTI DELLA RICERCA

intestazione repository dell'ateneo

Dictionnaires Internet et vulgarisation des termes de la crise économique et financière

This is a pre print version of the following article:

*Original*

Dictionnaires Internet et vulgarisation des termes de la crise économique et financière / Preite, Chiara. - STAMPA. - (2015), pp. 449-464.

*Availability:*

This version is available at: 11380/1074508.11 since: 2017-02-20T12:29:49Z

*Publisher:*

Edizioni dell'Orso

*Published*

DOI:

*Terms of use:*

openAccess

Testo definito dall'ateneo relativo alle clausole di concessione d'uso

*Publisher copyright*

(Article begins on next page)

Chiara Preite  
Università degli Studi di Modena e Reggio Emilia  
chiara.preite@unimore.it

## Dictionnaires Internet et vulgarisation des termes de la crise économique et financière

L'économie et la finance, sciences humaines qui croisent les sciences quantitatives comme les statistiques et les mathématiques, ont toujours réveillé un certain intérêt chez les profanes à cause, d'une part, des rapports nécessaires et incontournables avec les banques et les impôts et, de l'autre, des reportages qui leur sont fréquemment consacrés dans les programmes et les journaux télévisés et radiophoniques, dans les pages de quotidiens et hebdomadaires, etc. C'est pourtant avec le déclenchement de la crise économique et financière en 2008 que la diffusion de ses termes spécialisés et leur vulgarisation auprès du grand public<sup>1</sup> se font plus rapides et amples grâce surtout aux ressources propulsives offertes par la Toile.

Cette infiltration lexicale dans la langue générale s'est montrée épidémique et profonde car le phénomène qui l'a provoquée influence non seulement la vie économique et politique d'un Pays, mais aussi le quotidien des citoyens qui doivent y faire face, qui en subissent les conséquences parfois désastreuses, et suivent alors avec attention les discours de la presse. Ce qui a mené, depuis 2008, à la rédaction d'un grand nombre d'articles et de glossaires ayant le but déclaré d'expliquer *les mots de la crise* au grand public, entraînant un « pic de reformulation de la terminologie » (JANOT 2014 : 13).

C'est notamment aux glossaires et lexiques de la crise économique et financière repérables gratuitement en ligne que nous allons consacrer notre intérêt. Après une rapide mise au point terminologico-théorique apte à encadrer le phénomène de diffusion des connaissances dont nous allons nous occuper (§1.), nous analyserons, d'une part, les caractéristiques structurelles (§2.) et, de l'autre, les marques linguistiques (§3.) qui rapprochent les contenus des dictionnaires Internet retenus des discours traditionnellement considérés comme vulgarisateurs.

<sup>1</sup> Sur les discours économiques, cf. BEHR, ENTCHNELL, KAUFFMANN, KERN 2007 ; TEMMAR, ANGERMULLER, LEBARON 2013.

## 1. Termes et vulgarisation

Bien que les ressources repérées en ligne parlent de « lexique » ou de « mots » de la crise, nous privilégions l'emploi de « termes », car les unités dont nous allons nous occuper relèvent d'une langue spécialisée qui s'insère dans une pratique socio-discursive.

Les termes spécialisés, le cas échéant ceux de la crise économique et financière, ne sont donc pas cantonnés aux « discours sources » tenus par les spécialistes et les professionnels à l'intérieur de la communauté discursive (BEACCO 1995 ; BEACCO, MOIRAND 1995) : ils migrent vers l'extérieur dans des formes différentes de « discours seconds » et vulgarisateurs s'adressant au grand public indifférencié, sans viser la formation de spécialistes (AUTHIER 1982, MORTUREUX 1982).

Il est vrai que le transfert du discours expert vers le grand public – qui passe à travers un médiateur-vulgarisateur (JACOBI 1985)<sup>2</sup> – entraîne une simplification conceptuelle, une « déterminologisation » sémantique et pragmatique (MEYER, MACKINTOSH 2000) des termes, toutefois dans le processus de diffusion et de vulgarisation, ils acquièrent une fonction plus largement sociale qui est, pour le dire avec GAUDIN (2003 : 11), celle de « véhiculer des significations socialement réglées et insérées dans des pratiques institutionnelles ou des corps de connaissances ».

Selon Daniel Jacobi (1987 : 23), « vulgariser c'est dupliquer sur un autre mode un système de dénomination : traduire dans le langage commun le langage du spécialiste, du savant » : ce type de discours a donc recours à certaines stratégies de paraphrase et de reformulation, qui sont de véritables traductions intralinguistiques des termes spécialisés issus des discours sources. Cela implique que lors de la vulgarisation vers l'extérieur, les *termes spécialisés* sont accompagnés par ce que STEUCKART et HONORE (2006) appellent *escorte métalinguistique*, hyperonyme qui recouvre toute sorte de reformulation, paraphrase, glose, stratégie définitoire, explicative et de construction d'un réseau terminologique, traduisant les contenus spécialisés en mots compréhensibles et cognitivement assimilables.

<sup>2</sup> Le médiateur-vulgarisateur est généralement un journaliste, mais il peut s'agir également d'un spécialiste de la discipline. La médiatisation récente de certains domaines de la connaissance a pourtant transformé ce modèle classique pour intégrer la voix des citoyens qui laissent des commentaires sur les sites des journaux, les forums, les blogs, les réseaux sociaux, etc. contribuant aux discours des experts et parfois les mettant en cause (cf. MOIRAND 2014).

## 2. Le corpus d'analyse

Ainsi, nous paraît-il intéressant d'examiner l'apparat vulgarisateur d'accompagnement des termes spécialisés mis en place par les rédacteurs de 11 glossaires et lexiques<sup>3</sup> de la crise économique et financière en ligne, choisis parmi les premiers qui apparaissent lorsqu'on lance via *Google* une interrogation par des segments tels que *glossaire/lexique/mots de la crise économique/financière*<sup>4</sup> :

1	<i>Le glossaire de la crise</i>	<a href="http://www.arte.tv/fr/le-glossaire-de-la-crise/4082444,CmC=4172926.html">http://www.arte.tv/fr/le-glossaire-de-la-crise/4082444,CmC=4172926.html</a>
2	<i>Petit lexique de la crise financière</i>	<a href="http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//TEXT+IM-PRESS+20100414FCS72750+0+DOC+XML+V0//FR">http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//TEXT+IM-PRESS+20100414FCS72750+0+DOC+XML+V0//FR</a>
3	<i>Petit lexique de la crise financière</i>	<a href="http://www.ladepêche.fr/article/2008/09/17/476094-petit-lexique-de-la-crise-financiere.html">http://www.ladepêche.fr/article/2008/09/17/476094-petit-lexique-de-la-crise-financiere.html</a>
4	<i>Petit lexique de la finance de marché et de la crise</i>	<a href="https://condette.wordpress.com/2012/06/07/petit-lexique-de-la-finance-de-marche-en-crise/">https://condette.wordpress.com/2012/06/07/petit-lexique-de-la-finance-de-marche-en-crise/</a>
5	<i>Le lexique de la crise</i>	<a href="http://tempsreel.nouvelobs.com/la-crise-financiere/20080930.OBS3380/le-lexique-de-la-crise.html">http://tempsreel.nouvelobs.com/la-crise-financiere/20080930.OBS3380/le-lexique-de-la-crise.html</a>
6	<i>Petit glossaire de la finance internationale</i>	<a href="http://www.france24.com/fr/20090522-petit-glossaire-finance-internationale-crise/">http://www.france24.com/fr/20090522-petit-glossaire-finance-internationale-crise/</a>
7	<i>Crise financière : les mots pour comprendre</i>	<a href="http://www.leparisien.fr/crise-europe/crise-financiere-les-mots-pour-comprendre-27-10-2011">http://www.leparisien.fr/crise-europe/crise-financiere-les-mots-pour-comprendre-27-10-2011</a>
8	<i>Comprendre les mots de la finance</i>	<a href="http://www.lemonde.fr/crise-financiere/article/2011/10/03/les-mots-de-la-finance_1580330_1581613.html">http://www.lemonde.fr/crise-financiere/article/2011/10/03/les-mots-de-la-finance_1580330_1581613.html</a>
9	<i>La crise financière de A à Z</i>	<a href="http://www.liberation.fr/economie/2008/09/17/la-crise-financiere-de-a-a-z_24270">http://www.liberation.fr/economie/2008/09/17/la-crise-financiere-de-a-a-z_24270</a>
10	<i>Glossaire</i>	<a href="http://www.cite-sciences.fr/fr/ressources/bibliotheque-en-ligne/dossiers-documentaires/mieux-comprendre-la-crise/glossaire/">http://www.cite-sciences.fr/fr/ressources/bibliotheque-en-ligne/dossiers-documentaires/mieux-comprendre-la-crise/glossaire/</a>
11	<i>GLOSSAIRE</i>	<a href="http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/crise-financiere-2007-2008/glossaire.shtml">http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/crise-financiere-2007-2008/glossaire.shtml</a>

<sup>3</sup> La dénomination de *glossaire*, ouvrage limité dans sa portée à une branche d'une discipline, est pertinente, alors que celle de *lexique* paraît moins adéquate, car ce terme ne devrait désigner que des ouvrages terminologiques sans définitions (cf. GROFFIER, REED 1990 : 11-12).

<sup>4</sup> Dernière interrogation : le 9 janvier 2015.

Ces mini-dictionnaires Internet font partie de la catégorie que Pedro Fuertes-Olivera (2010) appelle *free institutional Internet terminological dictionaries* : ils sont généralement rédigés par un lexicographe non-professionnel afin d'aider le public d'usagers à comprendre les termes liés à l'offre commerciale d'un produit, d'un service, d'une institution. La facilité et la rapidité d'accès de ces dictionnaires aussi bien que la gratuité en font un instrument privilégié pour le grand public de non-experts<sup>5</sup>, qui ressent la nécessité de décrypter la signification d'un terme spécialisé rencontré lors de la lecture ou de l'écoute d'un article de presse sur la crise.

Ces glossaires et lexiques peuvent certes être consultés indépendamment du contexte qui les entoure, cependant ils entretiennent un lien étroit avec les organes de presse ou les sites d'information qui les hébergent. En effet, leur genèse découle de l'exigence des rédacteurs d'offrir aux lecteurs un instrument de support et de facilitation à la compréhension des articles publiés.

### 2.1. Dictionnaires Internet comme instruments de vulgarisation

Comme le soulignent CHUKWU et THOIRON (1989), il est nécessaire de distinguer les opérations de *reformulation* – qui sont des procédés intratextuels (§ 3.1) – et les opérations de *définition* – qui appartiennent à la démarche lexicographique.

Il convient cependant de remarquer que les glossaires et lexiques retenus ne se limitent pas à offrir une définition de l'entrée concernée ni ne donnent des renseignements linguistiques. Les contenus sont ouvertement *knowledge-orientated* (BERGENHOLTZ, TARP 1995), c'est-à-dire finalisés à la transmission des connaissances véhiculées par les termes : ils s'éloignent donc de la structure lexicographique pour assumer les contours d'un texte de vulgarisation, jalonné par ses marques linguistiques.

Le rangement par ordre alphabétique des entrées est mis en cause par *libération.fr*, *ladepeche.fr*, *lemonde.fr*<sup>6</sup>, *arté.tv* et *europarl.eu*. Pour ce qui est des deux derniers il n'est même pas possible de parler d'entrées, car les présentations sont tout à fait différentes. Dans *arté.tv*, les articles – plutôt journalistiques que lexicographiques – sont introduits par des titres-questions contenant le terme à

<sup>5</sup> Puisque l'exigence n'est pas systématique et que l'utilisateur n'est pas un étudiant aspirant expert, ce dernier n'achètera certainement pas un dictionnaire du langage économique, préférant par conséquent s'adresser de manière rapide et gratuite à la Toile.

<sup>6</sup> *Le Monde* opte pour le regroupement des entrées en trois rubriques : *Bourses et marchés*, *Produits financiers*, *Acteurs de la finance et de l'investissement*. Ni les rubriques ni les termes que chacune d'elle accueille ne suivent l'ordre alphabétique.

expliquer et ayant la fonction d'attirer l'attention du public par la promesse implicite d'offrir une réponse :

**Qu'est-ce qu'un eurobond?**

Solution miracle pour les uns, frein aux pays moteurs de la croissance pour d'autres, l'éventuelle émission d'eurobonds fait couler beaucoup d'encre<sup>7</sup>.

Dans *europarl.eu*, les termes apparaissent, en gras, dans un dossier consacré à deux thèmes, qui sont également les titres des deux focus qui le composent : *Etats et (dés)équilibre macroéconomique* et *Institutions de crédit et circuits financiers*.

Le sens de chaque terme est explicité par une reformulation intra-phrastique. Voilà un échantillon :

**Etats et (dés)équilibre macroéconomique**

- Des pays vivent au-dessus de leurs moyens, d'autres en-dessous.
- Le système financier assure les flux de capitaux entre ces différents pays.
- Sa sophistication et certaines pratiques douteuses provoquent des effets pervers pour l'ensemble de l'économie.

Tout a commencé par les **excédents et déficits commerciaux**. Un pays est en excédent s'il exporte plus qu'il n'importe, c'est-à-dire quand il produit plus qu'il ne consomme. Il est en déficit dans le cas inverse, c'est-à-dire s'il dépense plus pour importer des biens qu'il ne gagne en vendant sa propre production.

Les excédents et déficits persistants (tout excédent est forcément compensé par des déficits dans une autre partie du monde) engendrent un **déséquilibre structurel mondial**.

Les **pays créditeurs**, soit ceux qui connaissent des excédents commerciaux (Allemagne, Chine, Japon...), prêtent sur les marchés financiers internationaux l'argent qui résulte de la différence entre leurs exportations et leurs importations.

De leur côté, les **pays débiteurs**, qui souffrent de déficits commerciaux (Grèce, Etats-Unis), empruntent cet argent sur les marchés financiers pour financer leurs importations.

Avec ces emprunts, la **dette privée**, c'est-à-dire la dette des ménages et des entreprises, augmente. En effet, l'argent proposé par les pays créditeurs à des taux d'intérêt intéressants est emprunté par les ménages et les entreprises qui souhaitent consommer plus qu'ils ne produisent sont une cible évidente, via les banques et les institutions financières<sup>8</sup>.

Pour ce qui est des autres dictionnaires Internet, même lorsque l'ordre alphabétique est respecté, l'intention vulgarisatrice demeure visible.

<sup>7</sup> <http://www.arte.tv/fr/le-glossaire-de-la-crise/4082444,CmC=4172926.html>

<sup>8</sup> <http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//TEXT+IM-PRESS+20100414FCS72750+0+DOC+XML+V0//FR>

*Nouvelobs.com*, par exemple, développe les informations sur chaque entrée dans une forme qui s'apparente à l'encyclopédique et contient d'autres reformulations :

- Banques centrales :

La Réserve fédérale américaine (Fed) ou la Banque centrale européenne (BCE) ont pour mission de diriger la politique monétaire et de garder l'inflation sous contrôle.

Elles disposent d'un levier essentiel, leurs taux d'intérêt directeur, qu'elles peuvent abaisser pour stimuler l'économie ou au contraire relever – c'est le « resserrement monétaire » – pour juguler l'inflation. Les taux d'intérêt consentis aux banques puis aux particuliers suivent le mouvement.

Les banques centrales peuvent aussi retirer ou injecter de l'argent sur les marchés pour rééquilibrer la quantité d'argent frais disponible et tenter d'éviter des krachs financiers<sup>9</sup>.

Et encore, *wordpress.com*, *lemonde.fr* et *cite-sciences.fr* lient de nombreuses entrées à un hypertexte de nature différente : il peut s'agir d'un long développement (cf. *ABE (Autorité bancaire européenne) – wordpress.com*) ou d'une infographie (cf. *Agence de notation – lemonde.fr*) rédigés exprès, d'un article de presse paru sur le sujet (cf. *Allemagne – wordpress.com* ; *Algotrading – lemonde.fr*), d'un lien à d'autres sites (cf. *BNS (Banque Nationale Suisse) – wordpress.com*), d'une référence bibliographique (cf. *Agence de notation – cite-sciences.fr*). L'exploitation des ressources de la Toile à travers des hyperliens n'est qu'une autre stratégie permettant au grand public le plus large accès aux connaissances.

### 3. Analyse du corpus

#### 3.1. Paraphrase intertextuelle et reformulation intratextuelle

Pour notre analyse nous adoptons la distinction entre la *reformulation intratextuelle* – que ADAM et HERMAN (2000: 17) considèrent comme « la seule vraie reformulation linguistique » du contenu terminologique –, et la *paraphrase intertextuelle*<sup>10</sup>, qui implique la prise en compte des discours-source.

<sup>9</sup> <http://tempsreel.nouvelobs.com/la-crise-financiere/20080930.OBS3380/le-lexique-de-la-crise.html>

<sup>10</sup> Une opinion différente est exprimée par LE BOT, SCHUWER, RICHARD (2008), selon lesquels la reformulation est une sorte de stratégie hyperonymique contenant également la paraphrase et la glose explicative. Dans PREITE (2013 ; s.p.), nous avons mis en évidence l'absence de contours nets délimitant les concepts de paraphrase (FUCHS 1982, 1994; MILIĆEVIĆ 2007), reformulation (LE BOT, SCHUWER, RICHARD 2008 ; ROSSARI

Comme la paraphrase, la reformulation « s'inscrit (...) dans un processus particulier qui, dans le même temps qu'il pose un dit nouveau, re-dit un propos antérieur. Ainsi la reformulation impose-t-elle dans son *mieux*-dit un *déjà*-dit » (LEBOT, SCHUWER, RICHARD 2008 : II). La différence réside dans le fait que si la paraphrase *remplace* le discours-source tout en gardant son noyau sémantique, la reformulation « unit, de manière stratégique et le temps d'un discours, deux énoncés ou segments d'énoncés, de manière à ce que le second – véhiculant d'autres informations sur un même référent – soit compris comme une formulation autre du premier » (VARGAS 2008 : 21-22). Autrement dit, un segment du discours-source est repérable et visible dans le discours-second, les deux étant en cooccurrence.

Nous délaissions les enjeux de la reformulation paraphrastique au profit de l'analyse des stratégies de reformulation intratextuelle mises en place dans notre corpus, fondamentales pour mettre en relation les termes spécialisés (les mots de la crise) et leurs définitions ou explications simplifiées (soit l'escorte métalinguistique). Le segment reformulant, qui peut précéder ou suivre le terme reformulé, en présence ou en l'absence de marques métalinguistiques ou de ponctuation indiquant un emploi autonymique, devient donc une sorte de synonyme référentiel (MORTUREUX 1982) du terme dans le contexte vulgarisateur de la communication allant d'un expert vers un non expert.

### 3.2. Stratégies de reformulation intratextuelle

Une nomenclature alphabétique implique la connaissance de la *forme* des termes de la part du grand public, qui y entre en contact par le biais des médias. L'exigence de l'usager sera donc l'élucidation des signifiés attachées à ces formes et la construction mentale d'un réseau terminologique et conceptuel, permettant l'appréhension du phénomène social qu'est la crise.

Ainsi, la vulgarisation des concepts liés à la crise économique et financière passe-t-elle à travers la présentation des termes qui les dénomment, accompagnés d'une escorte métalinguistique qui en décrit et éclaircit la signification.

La forme du glossaire/lexique entraîne naturellement une séquence qui se dirige du terme (le *spécialisé*, le *nouveau*, sous forme d'entrée) vers son escorte métalinguistique (le *connu*, exprimé en langue *générale*), bien que les dictionnaires Internet analysés s'éloignent souvent de la structure lexicographique. En effet, bien que la définition par inclusion demeure assez fréquente, il arrive que

1994 ; SCHUWER, LE BOT, RICHARD 2008) et glose explicative (STEUCKARDT, NIKLAS-SALMINIEN 2003, 2005). A ce propos, voir aussi la tentative de balisage de JANOT (2014).

celle-ci ne soit pas séparée de l'entrée. Ainsi, les articles assument-ils la forme d'un ensemble de définitions intra-phrastiques dans lesquelles le terme n'est pas séparé de son escorte, à laquelle il résulte lié par des éléments qui n'appartiennent pas à la structure lexicographique typique.

Pour vérifier si l'imbrication terme/escorte<sup>11</sup> dans les dictionnaires Internet retenus fonctionne comme les textes traditionnellement considérés de vulgarisation, nous allons croiser l'application des catégories que CANDEL (1995), JACOBI (1987) et LOFFLER-LAURIAN (1983) proposent pour l'analyse de ces derniers.

### 3.2.1. Du spécialisé (le nouveau) vers le général (le connu)

#### 3.2.1.1. La dénomination

La définition par *dénomination* (LOFFLER-LAURIAN (1983)) – de loin la plus fréquente dans notre corpus – peut être, selon JACOBI (1987), de trois types. Le type *associatif* se manifeste lorsque l'escorte accompagne le terme dans une incise entre virgules ou parenthèses avec ou sans le joncteur *ou* (1, 2), ou dans une proposition relative (2, 3). Cette typologie est plutôt rare dans notre corpus à cause de la structure lexicographique qui propose le terme en entrée. Elle abonde cependant dans la présentation des anglicismes (§ 3.2.3).

Ex. 1) **Banque d'affaires** (*ou* banque d'investissement *ou* en anglais, investment bank). (...) (*liberation.fr*)

Ex. 2) **BAD BANK** (Structure de defeasance)  
Entité où sont isolés des *actifs financiers* (*actifs toxiques*) qui ont perdu toute valeur sur le marché. (*wordpress.com*)

Ex. 3) **Warrant** : produit financier qui donne le droit d'acheter ou de vendre un actif dans des conditions de prix (« prix d'exercice ») et de durée (« échéance ») définis à l'avance. (*lemonde.fr*)

Le type *substitutif*, relativement fréquent, se présente lorsque le terme est remplacé par un élément endophorique qui renvoie à lui (ex. 4, 5, cf. aussi ex. 14).

Ex. 4) **Les « hedge funds »** : (...) *Ces fonds* très spéculatifs exploitent les anomalies du marché et les failles de la réglementation financière pour réaliser des opérations juteuses. (*ladepeche.fr*)

<sup>11</sup> Une taxinomie complète des dispositifs unissant terme et escorte métalinguistique dans le discours de vulgarisation économique a été proposée par Pascale Janot (2014).

Ex. 5) **Titrisation** *Cette technique financière* est utilisée par les banques. Elles transforment les créances en produit de marché (obligations, par exemple). (*liberation.fr*)

Le type *métalinguistique*<sup>12</sup> se réalise à travers certains marqueurs linguistiques qui lient le terme à son escorte métalinguistique. Ce genre d'escorte – le plus fréquent et varié dans notre corpus, bien qu'il n'appartienne pas aux techniques lexicographiques – montre son lien étroit avec la fonction primaire des termes qui est celle de la dénomination des concepts en vue d'une catégorisation cognitive des savoirs.

Ex. 6) **Réserve fédérale américaine** (Fed) – C'est la Réserve fédérale américaine, autrement dit la Banque centrale des États-Unis. (*france24.com*)

Ex. 7) Les **pays créditeurs**, soit ceux qui connaissent des excédents commerciaux (...). (*europarl.eu*)

Ex. 8) En conséquence, la **dette publique**, c'est-à-dire le montant total que l'Etat doit à ses créateurs (la somme des déficits budgétaires *en somme*) (...). (*europarl.eu*)

L'ex. (8), comme il arrive souvent dans les textes de vulgarisation, cumule deux stratégies afin de mieux préciser le sens du terme *dette publique*. D'abord l'élément *métalinguistique* introduit la reformulation « le montant total que l'Etat doit à ses créateurs », ensuite, le rédacteur énonce une deuxième escorte de type *associatif* entre parenthèses « (la somme des déficits budgétaires *en somme*) ».

Bien des définitions sont introduites par des verbes et noms tels que *dit* (9, 10, 11), *désigner* (12, 13), *terme* (12, 13), *on parle de* (14)<sup>13</sup>, *nom donné* (15), *signifier* (15), que Marie-Françoise Mortureux (1982 : 51) considère comme étant à « faible densité métalinguistique ». Puisqu'ils renvoient à la relation entre signe linguistique et objet, ce type d'élément investit la définition d'une valeur sémiotique et oriente le lecteur depuis l'objet à connaître vers le terme qui le dénomme, ce qui contribue à en structurer et fixer l'acquisition dans une démarche de type pédagogique.

Ex. 9) **Crédits immobiliers subprime** :

Prêt immobilier *dit* « à risque », car consenti à des ménages dont la solvabilité est fragile, et qui risquent donc de ne pas rembourser. (*nouvelobs.com*)

<sup>12</sup> Cette catégorie coïncide en partie avec ce que Danielle Candel (1995) appelle « reformulations métalinguistiques ».

<sup>13</sup> « La référence à *on* renvoie à un groupe d'utilisateurs qui ont généralisé des usages. Elle reste très vague » (CANDEL 1995 : 38). Il en va de même pour l'expression *se dit* de l'exemple (11).

Ex. 10) Les « **subprime loans** » (*dit aussi* crédit subprime ou prêt hypothécaire à risque). (*liberation.fr*)

Ex. 11) **Liquidité** *Se dit* d'un titre qui peut être acheté ou vendu en quantité importante à un prix égal ou proche de son prix coté. (*ladocumentationfrancaise.fr*)

Ex.12) Le **Trésor américain** *Terme* employé pour *désigner* le ministère des Finances américain. (*liberation.fr*)

Ex. 13) **Correction du marché** – *Ce terme* est parfois utilisé pour *désigner* une chute – brève mais significative – des cours boursiers. (*france24.com*)

Ex. 14) **Récession** – *On parle de* récession économique lorsque le PIB (...) d'un pays diminue pendant deux trimestres consécutifs. (*france24.com*)

Ex. 15) « **Troubled Asset Relief Programme** » (TARP) – *Nom donné* au plan Paulson (...), il *signifie*, littéralement, « programme de sauvetage des actifs à risque ». Doté de 700 milliards de dollars, *ce plan consiste* en l'injection de liquidités dans les établissements financiers les plus fragiles. (*france24.com*)

Ex. 16) **Guerre des monnaies**

*Nom donné* à une confrontation dans laquelle des pays ou zones économiques tentent de garder le taux de change de leur monnaie le plus bas possible. (*cite-science.fr*)

### 3.2.1.2. L'équivalence

L'une des formes de reformulation parmi les plus fréquentes consiste en la définition qu'Anne-Marie Loffler Laurian (1983) appelle par *équivalence*<sup>14</sup> et se fonde sur l'emploi du verbe *être* ou d'autres éléments verbaux de jonction avec l'escorte métalinguistique.

L'entrée peut être séparée de son escorte (17, 18), répétée dans la forme d'un synonyme de contiguïté (§ 3.2.3) – à noter que dans (19) l'anglicisme est mis en exergue au détriment de l'équivalent français, probablement considéré moins répandu – ou bien peut partager l'espace intra-phrastique de la définition (20).

Ex. 17) **Pyramide de Ponzi** – *Il s'agit* d'une forme d'escroquerie dans laquelle le fraudeur fait constamment appel à des nouveaux investisseurs pour rembourser les précédents. (*france24.com*)

<sup>14</sup> Cette catégorie coïncide en partie avec ce que Danielle Candel (1995) appelle « reformulations au moyen d'éléments à fonction d'équivalence », pour lesquelles elle relève des éléments tels que *ou, ou encore, ou + terme anglais* (§ 3.2.3), *il s'agit de, c'est-à-dire, pour*, etc. Remarquons cependant que pour Anne-Marie Loffler Laurian (1983) et Daniel Jacobi (1987) des marqueurs tels que *autrement dit, c'est-à-dire, ou* sont employés aussi dans les définitions par *dénomination*.

Ex. 18) **Taux directeur** : *C'est le principal outil des banques centrales pour la régulation de l'activité économique. (nouvelobs.com)*

Ex. 19) **Le leverage** : Le « **levier d'endettement** » *consiste pour les investisseurs à emprunter des grandes sommes d'argent pour augmenter les gains attendus de leurs placements. (ladepeche.fr)*

Ex. 20) **Bonus** : les **bonus** *sont des primes salariales, essentiellement en « cash » même si la part en actions a tendance à s'accroître ces dernières années, versées en début d'année en fonction de l'appréciation par le supérieur des résultats passés du salarié, mais aussi de son importance stratégique pour l'année suivante. (nouvelobs.com)*

### 3.2.1.3. La fonction et l'analyse

Les définitions par *fonction* – dans laquelle on énonce les fonctions remplies par l'objet ou le concept décrit (21, 22, 23, 24) – et par *analyse* (LOFFLER-LAURIAN 1983, JACOBI 1987) – qui consiste en la décomposition d'un objet dans les éléments qui le composent en en proposant l'énumération (25) – s'avèrent être beaucoup plus rares.

Ex. 21) **Le marché interbancaire ou monétaire** :  
C'est celui qui *permet* aux banques de se prêter de l'argent entre elles. (ladepeche.fr)

Ex. 22) **Le Fond européen de Stabilité Financière (FESF)**  
(...), ce fond de créances *fournit* une assistance financière aux Etats de la zone euro en difficulté. (arte.tv)

Ex. 23) **L'écart de crédit** ou *spread* de crédit *mesure* la différence entre le taux d'intérêt d'obligations quelconques et celui des obligations des pays les plus sûrs (...). (europarl.eu)

Ex. 24) **Banque d'affaires** : Une banque d'affaires *conseille* et *finance* les entreprises dans leurs opérations de fusion, d'acquisition ou de restructuration. (nouvelobs.com)

Ex. 25) **Matières premières** – Matières naturelles qui entrent dans la production de produits finis, ou utilisés comme source d'énergie. (...) *Pétrole, blé, caoutchouc* en sont quelques exemples. (france24.com)

### 3.2.2. Du général vers le spécialisé

Parfois, selon les exigences de la structure phrastique, le mouvement de reformulation va du général vers le spécialisé. Cette direction – qui n'intervient que lorsque dans l'article consacré à une entrée le rédacteur enchâsse la définition d'une *sous-entrée* qui se rapporte à la principale – entre en contradiction avec la structure lexicographique. Bien que très rare, elle est néanmoins présente et relève

d'une approche didactique qui privilégie les exigences du grand public en retardant l'emploi du terme spécialisé.

Les stratégies de reformulation demeurent les mêmes que celles allant dans la direction inverse. Les exemples (26, 27) présentent une reformulation par équivalence, avec le verbe copule *c'est* et par simple apposition entre parenthèses. En revanche (28, 29) ont recours à la reformulation métalinguistique générique *on appelle, on parle*.

Ex. 26) Elles [La Réserve fédérale américaine (Fed) ou la Banque centrale européenne (BCE)] disposent d'un levier essentiel, leurs taux d'intérêt directeur, qu'elles peuvent abaisser pour stimuler l'économie ou au contraire relever – *c'est* le « **resserrement monétaire** » – pour juguler l'inflation. (*nouvelobs.fr*)

Ex. 27) **Warrant** : produit financier qui donne le droit d'acheter ou de vendre un actif dans *des conditions de prix* (« **prix d'exercice** ») et de durée (« **échéance** ») définis à l'avance. (*lemonde.fr*)

Ex. 28) Elle [la banque] rémunère les épargnants (*ce qu'on appelle* son **passif**) à un certain taux d'intérêt et prête ensuite cet argent à d'autres particuliers ou entreprises (*ce qu'on appelle* son **actif**) à un taux supérieur. (*europarl.eu*)

Ex. 29) **Quantitative easing** (QE) (...) La Fed a alors fait marcher la planche à billets, c'est-à-dire qu'elle a créé de la monnaie en achetant des obligations d'État (aux États-Unis, *on parle* de **bons du Trésor**) émises pour financer la dette américaine. (*cite-sciences.fr*)

### 3.2.3. Anglicismes et sigles

Comme l'observait déjà Maria Teresa Zanola (2009), la France hérite des États-Unis à la fois la crise et son lexique, qui s'avère donc truffé d'anglicismes. Les glossaires et lexiques retenus montrent qu'un travail de francisation a été rapidement accompli ; toutefois, certains termes emblématiques, entrés de toute leur force dans le français, continuent d'être employés dans leur forme anglo-saxonne malgré l'existence d'un équivalent.

C'est le cas, par exemple, de *subprime* pour lequel les équivalents proposés varient selon le glossaire (*crédits immobiliers à risques* (31) et *prêt hypothécaire à risque*, auxquels s'ajoute l'hybride *crédit subprime* (30)), ce qui témoigne d'une oscillation terminologique en cours pour un concept mieux connu sous sa dénomination étrangère – précision donnée même lorsqu'on propose la francisation comme entrée (31).

Ex. 30) Les « **subprime loans** » (*dit aussi* crédit subprime *ou* prêt hypothécaire à risque)

Prêts hypothécaires accordés aux foyers à la situation financière instable (...). (*liberation.fr*)

Ex. 31) Le meilleur exemple est fourni par les **crédits immobiliers à risques**, plus connus sous le *vocabulaire anglais* de subprimes. (*europarl.eu*)

En général, chaque glossaire traite ses anglicismes de manière différente : ou bien on les pose en entrée avec (32) ou sans (33) présentation de l'équivalent français, ou bien on les cantonne entre parenthèses (34). En tout cas – qu'ils soient unis par une expression métalinguistique (ex. 33, 34) ou bien juxtaposés entre parenthèses *ou* (32) – Daniel Jacobi (1987) propose de parler pour ces paires de *synonymie de contiguïté*, car aucune véritable reformulation n'a lieu.

Ex. 32) Les « **hedge funds** » (*ou fonds de gestion alternative*) Ce sont des fonds très spéculatifs. Leur spécialité: faire des profits rapides avec des paris très risqués sur les marchés. (*liberation.fr*)

Ex. 33) **Banque d'affaires** (*ou banque d'investissement ou en anglais, investment bank*) Après la crise de 1929 aux Etats-Unis, une loi a imposé de séparer les banques de détail (particuliers et PME) et les banques d'investissement. (*liberation.fr*)

Ex. 34) **Banque d'affaires** Le terme « Banque d'affaires » (*ou banque d'investissement*) est la *traduction française* de « *investment bank* ». (*ladepeche.fr*)

Lorsque l'anglicisme suit le terme français, la fonction explicative attribuée à ce dernier semble faire défaut. On dirait plutôt que le rédacteur présente le mot emprunté comme un supplément d'information apte à préciser le sens du mot français.

La synonymie de contiguïté touche également au cas des sigles et des syntagmes correspondants. Le sigle peut suivre (35, 36) ou précéder (37, 38) le syntagme, qu'il s'agisse d'un syntagme français ou anglais. Il convient en tout cas de remarquer qu'il n'est jamais laissé sans correspondant puisque l'opacité sémantique d'un sigle ne peut être résolue qu'à travers son explicitation (suivie d'une reformulation ou d'une explication).

Ex. 35) **Fond monétaire international (FMI)** – Institution fondée en 1944 (...). (*france24.com*)

Ex. 36) **Credit default swap (CDS)** : « assurance sur incident de crédit », type de contrat par lequel un « vendeur de protection » s'engage, contre le paiement d'une prime de risque et en cas d'incident de crédit (par exemple, un défaut de paiement ou une restructuration de dette), à dédommager l'acheteur. (*lemonde.fr*)

Ex. 37) **FEFS (Fonds Européen de solidarité financière)** : Créée en mai 2010 après validation de 27 Etats (...). (*leparisien.fr*)

Ex. 38) **ELA** (Emergency Liquidity Assistance)

Programme qui permet aux banques de recevoir des liquidités de la banque centrale sans apporter d'actifs en garantie. (*wordpress.com*)

## Conclusions

Les dictionnaires Internet que nous venons d'analyser, loin d'être de véritables objets lexicographiques, empruntent toutes les structures et les stratégies de reformulation des discours de vulgarisation des savoirs scientifiques. Ils se veulent donc des instruments de support à la lecture et à la compréhension des discours de presse auxquels souvent ils s'accompagnent. Par conséquent, ils participent de la transmission des connaissances livrées par la presse et aident le grand public de non experts dans l'appropriation des champs terminologiques et conceptuels nécessaires pour comprendre le phénomène de la crise économique et financière.

Comme nous avons pu le remarquer les ressources retenues présentent presque toujours un schéma allant du terme spécialisé – placé en entrée – vers son escorte métalinguistique en langue générale. Très rarement en revanche (en contradiction ouverte avec la structure lexicographique qu'elles représentent) nous relevons la direction contraire, la plus didactique, lorsque le rédacteur enchaîne la reformulation d'une sous-entrée, entre parenthèse ou tirets. Remarquons enfin que la prééminence de la direction spécialisé → général n'est pas à attribuer uniquement à la structure lexicographique des glossaires et lexiques : c'est aussi la confirmation de la même tendance relevée par Pascale Janot (2014) dans les discours de vulgarisation économique diffusés par la presse.

## Références bibliographiques

- ADAM, J.-M., HERMAN, Th., 2000, « Reformulation, répétition et style périodique dans l'appel du 18 juin 1940 », in F. MIGEOT, J.-M. VIPREY (éds), *Répétition, altération, reformulation dans les textes et discours*, *Semen*, n. 12, 1, p. 11-30.
- AUTHIER, J., 1982, « La mise en scène de la communication dans des discours de vulgarisation scientifique », *Langue française*, n. 53, 1, p. 34-47.
- BEACCO, J.-C., 1995, « A propos de la structuration des communautés discursives : beaux-arts et appréciatifs », in J.-C. BEACCO, S. MOIRAND (éds), *Les enjeux des discours spécialisés*, *Carnets du Cediscor*, n. 3, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, p. 135-157.
- BEACCO, J.-C., MOIRAND, S., 1995, « Autour des discours de transmission de connaissances », *Langages*, n. 117, p. 32-53.
- BEHR, I., ENTCHNELL, D., KAUFFMANN, M., KERN, A., 2007, *Langue, économie, entreprise : Le travail des mots*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle.

- BERGENHOLTZ, H., TARP S., 1995, *Manual of Specialized Lexicography*, Amsterdam, Benjamins.
- CANDEL, D., 1995, « Le discours définitoire : variations discursives chez les scientifiques », in S. MOIRAND, A. ALI BOUACHA, J.-C. BEACCO, A. COLLINOT (éds), *Parcours linguistiques de discours spécialisés*, Bern, Peter Lang, p. 33-44.
- CHUKWU, O., THOIRON, PH., 1989, « Reformulation et repérage des termes », *La banque des mots*, n. spécial, p. 23-50.
- FUCHS, Ch., 1982, *La paraphrase*, Paris, Presses Universitaires de France.
- FUCHS, Ch., 1994, *Paraphrase et énonciation*, Paris, Ophrys.
- FUERTES-OLIVERA, P., 2010, « Lexicography for the third millennium: free institutional Internet terminological Dictionaries for learners », in P. FUERTES-OLIVERA (éd), *Specialised dictionaries for learners*, Berlin, New York, De Gruyter, p. 193-209.
- GAUDIN, F., 2003, *Socioterminologie. Une approche sociolinguistique de la terminologie*, Bruxelles, de Boeck.
- GROFFIER, E., REED, D., 1990, *La lexicographie juridique. Principes et méthodes*, Cowansville, Yvon Blais.
- JACOBI, D., 1985, « Sémiotique du discours de vulgarisation scientifique », in Th. ARON.(éd), *De Saussure aux média, Semen* [en ligne], n. 2.
- JACOBI, D., 1987, *Textes et images de la vulgarisation scientifique*, Bern, Peter Lang.
- JANOT, P., 2014, *Les discours de vulgarisation économique à l'heure de la crise financière internationale*, Roma, Aracne.
- LE BOT, M.-C., SCHUWER, M., RICHARD, E. 2008, (éds), *La Reformulation. Marqueurs linguistiques, Stratégies énonciatives*, Rennes, Presses Universitaire de Rennes.
- LOFFLER-LAURIAN, A.-M., 1983, « Typologie des discours scientifiques : deux approches », *Etudes de linguistique appliquée*, n. 51, p. 8-20.
- MEYER, I., MACKINTOSH, K., 2000, « L'« étirement » du sens terminologique : aperçu du phénomène de la déterminologisation », in H. BÉJOINT, Th. THOIRON (éds), *Le sens en terminologie*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon.
- MILICEVIC, J., 2007, *La paraphrase : modélisation de la paraphrase langagière*, Bern, Peter Lang.
- MORTUREUX, M.-F., 1982, « Paraphrase et métalangage dans le dialogue de vulgarisation », *Langue française*, n. 53, 1, p. 48-61.
- MOIRAND, S., 2014, « Vers des nouvelles configurations discursives », in F. RAKOTONOELINA, *Perméabilité des frontières entre l'ordinaire et le spécialisé dans les genres et les discours, Carnets du Cediscor*, n. 12, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, p. 141-149.
- PREITE, C., 2013, « Comunicare il diritto : strategie di divulgazione del discorso giuridico », in C. BOSISIO, S. CAVAGNOLI (éds), *Comunicare le discipline attraverso le lingue : prospettive traduttiva, didattica, socioculturale*, Perugia, Guerra Edizioni, p. 245-262.

- PREITE, C., s.p., « La vulgarisation des termes juridiques et la construction d'un savoir (« que » faire) chez le grand public », *Repères-Dorif*, n. 3.
- ROSSARI, C., 1997, *Les opérations de reformulation : analyse du processus et des marques dans une perspective contrastive français-italien*, Bern, Peter Lang.
- SCHUWER, M., LE BOT, M.-C., RICHARD, E. 2008, (éds), *Pragmatique de la reformulation : types de discours interactions didactiques*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2008.
- STEUCKARDT, A., HONORE, J.-P., 2006, « L'emprunt et sa glose. Présentation », *Mots*, n. 82, p. 5-8.
- STEUCKARDT, A., NIKLAS-SALMINEN, A. 2003, (éds.), *Le mot et sa glose*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence.
- STEUCKARDT, A., NIKLAS-SALMINEN, A. 2005, (éds.), *Les marqueurs de glose*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence.
- TEMMAR, M., ANGERMULLER, J., LEBARON, F. 2013, (éds), *Les discours sur l'économie*, Paris, Presses Universitaires de France.
- VARGAS, E., 2008, « Les reformulations intratextuelles dans les émissions de vulgarisation télévisées allemandes », in M. SCHUWER, M.-C. LE BOT, E. RICHARD (éds), *Pragmatique de la reformulation : types de discours interactions didactiques*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, p. 21-38.
- ZANOLA, M.T., 2009, « Il lessico della crisi finanziaria », Ottava giornata REI, *Le parole per dirlo: terminologie e normalizzazione linguistica*, Roma.  
[http://ec.europa.eu/translation/italian/rei/meetings/documents/ottava\\_giornata\\_rei\\_novembre\\_2009\\_it.pdf](http://ec.europa.eu/translation/italian/rei/meetings/documents/ottava_giornata_rei_novembre_2009_it.pdf).